

tem à l'Angleterre, même au point de vue pratique de notre administration; et la preuve, c'est que nous avons à Londres le dernier recours de notre justice, le Conseil Privé; c'est également que nous devons porter devant le Parlement impérial, tout amendement à notre constitution.

"L'autonomie n'est donc que le moyen, éminemment sage, que l'Angleterre nous concède pour que nous travaillions à nous développer. Nous reconnaissons cette concession entièrement en pourvoyant à notre développement national, et la métropole n'a pas à se plaindre du Canada, à ce point de vue, les progrès du Dominion sont merveilleux. Donc l'autonomie a nous concédée par l'Angleterre nous nu ôte l'obligation de nous développer économiquement; l'obligation de la défense reste toute à l'Angleterre; jusque nous ne cessons pas d'être sa possession. En développant le pays par l'établissement de nouvelles voies de transport, Sir Wilfrid comprend parfaitement le sens politique et les devoirs de notre situation coloniale."

A l'Angleterre la possession et l'obligation de la défense. Au Canada, l'autonomie et les devoirs au développement économique.

("Le Canada", organe libéral, édition du 2 août 1907.)

Comparez maintenant l'interprétation de la loi de la marine de guerre par l'hon. M. Fielding, ministre des finances et cet article du "Canada", et vous aurez la preuve que Laurier et son parti ont renié leur passé et les promesses qu'ils ont faites au peuple en 1908.

Encore le "Canada"

M. Baker, le député anglais de Finsbury, de passage à Montréal, a loué Sir Wilfrid Laurier, d'avoir su garantir le Canada du militarisme.

Le militarisme à son avis, c'est le fléau des peuples européens.

Il nous plaît de l'entendre parler ainsi, ce qui permet au Canada d'éviter cette lourde exigence, c'est l'entente tacite qui existe entre lui et ses voisins, les États-Unis.

Ce commun accord, cette acceptation entière de la paix, que les puissances européennes cherchent en vain, il existe en Amérique du Nord, grâce à la bonne politique américaine et canadienne à ce sujet. Il est vrai de dire également, que Sir Wilfrid a beaucoup fait vis-à-vis ce résultat. On ne cesse en certains quartiers de présenter au Gouvernement de projets de défense naval aux- quels on veut absolument qu'il s'intéresse. Evidemment,